

Cartignies Infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Numéro Spécial d'avril 2022 Prochain numéro juin 2022

LA RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT AUX ÉCOLES

La Commune de Cartignies a bénéficié d'une subvention de l'État à hauteur de 40 % pour réaliser des travaux de reconstruction du mur de soutènement protégeant le chemin d'accès aux écoles dans le cadre des travaux de prévention et de lutte contre les inondations ainsi que de lutte contre l'érosion des sols.

Le montant total des travaux s'élève à 58.617,60 € TTC financés comme suit :

État

D.E.T.R.

19.539,20 € TTC

Commune

Fonds propres

39.078,40 € TTC



Mairie de CARTIGNIES

Tél 03.27.57.61.61

mairie@cartignies.fr

Horaires d'ouverture :

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 le mercredi
La Mairie est fermée le samedi.